

## **La Sainte-Baume devient le 52<sup>ème</sup> Parc naturel régional de France**

### **21 décembre 2017, une naissance tant attendue**

Le territoire l'attendait depuis longtemps -près de 45 ans pour être exact-, c'est maintenant chose faite. La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte un Parc naturel régional de plus.

50 ans après la création des « Parcs naturels régionaux » par le Général de Gaulle, un 52<sup>ème</sup> Parc vient de voir le jour : celui de la Sainte-Baume.

A l'occasion de sa visite à Marseille au Lycée éco-responsable La Fourragère, le Premier Ministre Edouard PHILIPPE a déclaré avoir signé le décret de création du Parc naturel régional de la Sainte-Baume. Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui lançait alors la « Cop d'avance : le Plan climat de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur », a salué la création du huitième Parc de la Région.

Au terme de cinq années de co-construction du projet de Parc, avec les élus, les services de l'Etat, les partenaires techniques, les acteurs socio-économiques et la société civile au travers du Conseil de développement, c'est à l'aboutissement d'une démarche partenariale que l'on a assisté.

Territoire d'une nature exceptionnelle aux paysages diversifiés, la Sainte-Baume, avec ses richesses géologiques, souterraines et la spécificité de son patrimoine culturel et spirituel, est reconnue au titre de « Parc naturel régional ».

En considérant le paysage comme un levier de développement et d'attractivité et en le plaçant au cœur-même du projet de territoire, le Parc de la Sainte-Baume fait de son intégrité un objectif transversal de la Charte qui engage pour 15 ans ses signataires. La Charte porte également quatre ambitions fortes pour ce territoire :

- Préserver le caractère de la Sainte-Baume, protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et les paysages
- Orienter le territoire de la Sainte-Baume vers un aménagement exemplaire et durable
- Fédérer et dynamiser le territoire par un développement économique respectueux de l'identité du territoire et de la valorisation de ses ressources
- Valoriser la richesse culturelle du territoire et renforcer le vivre et le faire ensemble

### **Un territoire qui se dessine progressivement dans l'esprit de ses habitants**

Le Parc rassemble 26 communes sises sur les Départements du Var et des Bouches-du-Rhône. Il recouvre les territoires des communes de Auriol, Belgentier, Brignoles, Cuges-les-Pins, Evenos, Gémenos, La Cadière d'Azur, La Celle, La Roquebrussanne, Le Beausset, Le Castellet, Mazaugues, Méounes-les-Montrieux, Nans-les-Pins, Néoules, Plan d'Aups Sainte-Baume, Pourcieux, Pourrières, Riboux, Roquevaire, Rougiers, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, Saint-Zacharie, Signes, Solliès-Toucas et Tourves.

Le Parc naturel régional de la Sainte-Baume occupe une position de carrefour entre les agglomérations de Marseille, Aix-en-Provence, Toulon et les espaces naturels des Calanques, de la Sainte-Victoire, du massif des Maures, du Verdon et de Port-Cros. 58 500 habitants vivent sur ce territoire de près de 81 000 ha dont 80% se situent en espaces naturels.

## **Une année 2018 sous de nouveaux auspices**

Côté formel, le Syndicat mixte de préfiguration s'est transformé en un Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR de la Sainte-Baume. C'est un nouveau départ pour la structure et l'équipe du Parc qui va s'atteler à mettre en œuvre les actions prioritaires sur lesquelles les signataires de la Charte se sont engagés.

Côté réjouissance, notez d'ores et déjà que nous comptons sur votre présence le dimanche 3 juin 2018 sur le site de la Sainte-Baume au Plan d'Aups pour célébrer ensemble la création du Parc. Une belle programmation vous attend !

## **En 2018, une autre vie s'invente en Sainte-Baume !**

Retrouvez toutes les informations sur le Parc naturel régional de la Sainte-Baume sur [www.DNF-saintebaume.fr](http://www.DNF-saintebaume.fr).

Et si vous souhaitez vous investir pour ce territoire, rendez-vous sur [www.cddpnrsaintebaume.fr](http://www.cddpnrsaintebaume.fr) pour rejoindre le Conseil de développement, un espace ouvert d'échanges démocratiques, de réflexions et de propositions sur des thèmes qui vous sont propres.

### **En annexe :**

- La carte du territoire du Parc naturel régional de la Sainte-Baume
- La carte du territoire au sein du réseau des Parcs de Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Une photographie de la rencontre avec Edouard PHILIPPE, Premier Ministre, et Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur prise à l'occasion de l'annonce de la création du Parc